

Mémoire prébudgétaire de 2019

Le 3 août 2018

Recommandations:

- 1. Rétablir la confiance des investisseurs : Le Conseil canadien des pêches (CCP) exhorte Pêches et Océans Canada à recommencer à utiliser un modèle de vente de gré à gré pour les réaffectations dans le cadre du Programme de réconciliation. Le rétablissement de la confiance en ce qui concerne l'investissement et le financement permettra au secteur de connaître la croissance auquel il aspire et que le gouvernement imagine.
- 2. Financer le processus décisionnel fondé sur des données scientifiques: Le CCP exhorte le gouvernement du Canada à attribuer des fonds supplémentaires afin de combler l'écart relatif aux évaluations de stock de poissons et autres travaux scientifiques à la base du processus décisionnel fondé sur des données scientifiques dans le cadre de la gestion durable des pêches du Canada. C'est important pour que le secteur puisse investir dans de l'équipement et la conservation et accéder à certains marchés internationaux.
- 3. Augmenter les débouchés commerciaux et les possibilités sur le marché: Le CCP exhorte le gouvernement du Canada à poursuivre les discussions avec la Chine au sujet d'un accord de libre-échange et à entamer des négociations officielles afin de créer des avantages pour les produits de la mer canadiens. Le CCP exhorte aussi le gouvernement du Canada à ratifier l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste sans plus tarder.
- 4. Pallier les pénuries de main-d'œuvre : Le CCP exhorte Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Emploi et Développement social Canada à coordonner plus de mesures avec le secteur des pêches afin de trouver des moyens d'améliorer les politiques et les programmes existants et de trouver de meilleures solutions aux problèmes de maind'œuvre du secteur.

À propos du CCP

Le Conseil canadien des pêches est le porte-parole de l'industrie canadienne du poisson et des fruits de mer. Il favorise une ressource saine et œuvre à développer une industrie efficiente, concurrentielle, structurée et axée sur le marché. Le CCP est une association professionnelle à but non lucratif qui représente des sociétés actives dans les secteurs de la pêche, de la transformation et de la commercialisation du poisson et des fruits de mer. Il regroupe des associations et des entreprises de pêche et de fruits de mer aux vues similaires qui appuient des principes de base communs.

Depuis 1915, le CCP représente de petites, moyennes et grandes entreprises, surtout des entreprises familiales, dans des collectivités rurales et côtières et des communautés autochtones qui sont exploitées le long des trois côtes du Canada et dans les lacs d'eau douce. Les entreprises membres du CCP créent des emplois dans leurs collectivités et fournissent une assise économique qui soutient et crée d'autres entreprises locales. Les membres jouent aussi un rôle essentiel dans l'appui des pêcheurs indépendants en leur donnant accès à du capital et des frais d'exploitation.

Nos membres transforment la majorité de la production canadienne de poisson et de produits de la mer et pêchent une portion considérable des ressources halieutiques du Canada. Par conséquent, le CCP contribue de façon clé à la conversation sur le secteur des pêches du Canada. De plus, les entreprises et les institutions canadiennes et internationales qui fournissent des produits et des services à l'industrie sont des membres associés du CCP.

L'industrie est très présente dans le Canada atlantique et au Québec, suivi par la Colombie-Britannique et le Nunavut. Il y a un peu de pêche en eau douce concentrée au Manitoba et dans les Grands Lacs.

En 2017, le secteur des pêches du Canada a employé directement 80 000 Canadiens et a exporté pour 7 milliards de dollars de produits. Les États-Unis sont le plus grand importateur de fruits de mer canadiens (63 % en 2017), suivi de la Chine (14 %) et de l'Union européenne (7 %). Dans les secteurs canadiens de la transformation des aliments, les exportateurs de fruits de mer sont les exportateurs les plus diversifiés. En 2017, ils ont expédié leurs produits à 139 pays.

Deux tiers de la production canadienne de poisson et de produits de la mer sauvages est certifiée conformément aux normes du Marine Stewardship Council, ce qui représente presque tous les principaux stocks et plus de 80 % de la valeur des pêches du Canada. Cependant, seulement environ 10 % des pêcheries du monde sont certifiées.

Pendant plus de 100 ans, le CCP a fait valoir ce qui suit :

- l'accès aux marchés et les politiques commerciales mondiales;
- l'adoption de programmes de salubrité et de qualité des aliments de calibre mondial;
- les pratiques de pêche durables et les efforts de conservation à l'échelle nationale et internationale;
- la nécessité d'établir et de maintenir des pêcheries viables sur le plan économique.

Nous nous efforçons de créer une industrie canadienne prospère qui est concurrentielle à l'échelle internationale et nous croyons qu'il faut des mesures législatives sensées et de bonnes politiques pour y parvenir.

Vision sectorielle

Le CCP tient à profiter de cette occasion pour souligner la vision de la Table ronde sur la chaîne de valeur de l'industrie des produits de la mer (TRCVIPM) : « une industrie canadienne prospère et concurrentielle qui est un chef de file mondial et le fournisseur préféré de produits de la mer de grande qualité au Canada et à l'étranger ».

Établie en juin 2003, la TRCVIPM est un partenariat dirigé par l'industrie qui vise à accroître les parts de marché à l'exportation des poissons et des fruits de mer canadiens grâce à des mesures de communication et de collaboration entre les représentants de l'industrie dans l'ensemble de la chaîne de valeur et les hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et provinciaux. Les membres travaillent de concert pour élaborer des stratégies et des plans d'action destinés à assurer un avantage concurrentiel durable pour le Canada.

La TRCVIPM a adopté le document *Vision pour 2025 en matière de produits* de la mer, Plan stratégique pour accroître la compétitivité mondiale. Un certain nombre d'objectifs ont été établis dans le cadre de cette vision, notamment :

- la reconnaissance nationale en tant que secteur stratégique de l'économie canadienne;
 - À l'heure actuelle, le secteur n'est pas appuyé en tant que secteur stratégique de l'économie canadienne. Bien que nous soyons reconnaissants de certains efforts, comme le Fonds des pêches de l'Atlantique, le gouvernement et l'industrie doivent collaborer davantage.
- le retour à une position parmi les cinq plus importants pays du marché mondial des produits de la mer;

- Selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, le Canada se classe actuellement au 8^e rang des plus grands exportateurs de fruits de mer du monde. Le Canada doit croître plus de 16 % plus rapidement que les trois pays suivants pour atteindre son objectif d'être l'un des cinq plus grands exportateurs.
- la hausse de la valeur des prises au kilo;
 - Selon une étude commandée par la TRCVIPM, le secteur ne touche pas à un revenu annuel supplémentaire de 600 millions de dollars parce qu'il ne maximise pas la valeur des prises actuelles.
- l'augmentation de la diversité des marchés d'exportation dans les marchés émergents/établis clés tels que l'Union européenne, la Chine et la Corée du Sud;
 - Il est important de diversifier les marchés afin de réduire la dépendance au marché américain et de profiter des possibilités de croissance dans d'autres marchés d'exportation.
- le secteur canadien des produits de la mer est à la recherche d'une croissance durable et responsable pour l'avenir.
 - La population mondiale s'accroît, tout comme la demande de protéine. Le poisson et les fruits de mer sont des sources de protéine extrêmement durables. Le Canada peut miser sur ses ressources halieutiques afin de générer des avantages économiques pour les Canadiens tout en contribuant à l'alimentation du monde.

Le gouvernement fédéral estime que le secteur agroalimentaire est un important moteur de croissance pour le Canada et a fixé un objectif d'exportation de 75 milliards de dollars d'ici 2025. Le secteur des pêches se considère comme une composante importante de ce moteur économique.

Au début du printemps, la TRCVIPM a présenté un exposé de position à la Table fédérale de la stratégie économique du secteur agroalimentaire. Le document a décrit l'état actuel, les principaux défis, le cadre de la politique publique actuelle, des facteurs mondiaux ayant une incidence sur le secteur canadien des fruits de mer et la vision de la TRCVIPM pour l'avenir.

Le CCP croit fermement que les objectifs énoncés ci-dessus ne seront pas atteints si aucune autre mesure n'est prise. La compétitivité globale du secteur des pêches est compromise. Il est possible de régler ces problèmes et de favoriser une plus grande prospérité dans le secteur et les collectivités côtières qu'il appuie en prenant immédiatement des mesures.

Recommandations pour le budget de 2019

1. Rétablir la confiance des investisseurs :

- De récentes décisions stratégiques au sujet de l'allocation des quotas de pêche, y compris la renonciation involontaire à un quota dans le cadre du Programme de réconciliation, ont créé de l'instabilité et de l'incertitude dans le secteur des pêches.
- Par conséquent, les participants sectoriels n'ont pas la confiance nécessaire pour investir dans de l'équipement, de nouvelles technologies et des mesures de conservation. De plus, les banques et les institutions financières ressentent moins de confiance, ce qui entraîne le resserrement de l'accès aux capitaux et des primes de risque plus élevées. Cela nuit à la capacité du secteur des pêches de croître, d'innover et de créer des emplois.
- D'ailleurs, le secteur a besoin d'accélérer les investissements dans la recherche et le développement et les innovations afin de maximiser la valeur des prises actuelles. Cela ne se fera pas dans le climat d'instabilité actuel.
- Étant donné que le Canada est un exportateur de fruits de mer important, il faut régler cette question pour qu'il puisse atteindre son objectif de croissance économique dans le secteur agroalimentaire de 75 milliards de dollars en exportations d'ici 2025.
- Pêches et Océans Canada a témoigné en cour que la renonciation involontaire par les titulaires de permis de pêche commerciale est inutile et superflue en relation aux principes de réconciliation¹. De plus, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a indiqué que la renonciation volontaire représente la voie à suivre pour parvenir à une réconciliation.
- Les pêcheries du Canada doivent avoir confiance en la stabilité et prévisibilité de l'accès, surtout dans le domaine de la conservation, de la durabilité et de la réconciliation.

Recommandation: Le CCP exhorte Pêches et Océans Canada à recommencer à utiliser un modèle de vente de gré à gré pour les réaffectations dans le cadre du Programme de réconciliation. Le

¹ Ahousaht et al. c. Canada, 2018 BCSC 633, par. 144.

rétablissement de la confiance en ce qui concerne l'investissement et le financement permettra au secteur de connaître la croissance auquel il aspire et que le gouvernement imagine.

2. Financer le processus décisionnel fondé sur des données scientifiques :

- Le CCP est résolu à appuyer l'industrie canadienne des fruits de mer et il préconise fermement un processus décisionnel fondé sur des données scientifiques afin de garantir la conservation et la certitude globale au chapitre des investissements.
- Le Canada a récemment fait des investissements dans le domaine des sciences, mais il reste des lacunes. En particulier, la commissaire à l'environnement a fait rapport sur les lacunes des évaluations de stock de poissons. Les évaluations de stock sont à la base de la bonne gestion des pêches et de la capacité d'obtenir le meilleur rendement d'une pêcherie durable et bien gérée.
- Étant donné les changements environnementaux croissants dans nos océans, il y a de plus en plus d'attentes concernant la gestion durable des pêches. Par exemple, une modélisation plus générale des écosystèmes est nécessaire pour aider l'industrie à s'adapter aux effets des changements climatiques.
- Pêches et Océans Canada ne disposent pas de suffisamment de ressources pour mener des évaluations périodiques et rapides des stocks de poissons et de données scientifiques générales sur les pêcheries pour répondre aux besoins actuels et futurs. Cela pourrait avoir une incidence sur la viabilité de nos ressources et entraîner une incertitude additionnelle relativement aux décisions sectorielles sur les investissements et la conservation.
- De plus, des certificats délivrés par une tierce partie qui sont nécessaires pour accéder à certains marchés internationaux – sont à risque ou non disponibles en raison de la lenteur des évaluations de stock.

Recommandation: Le CCP exhorte le gouvernement du Canada à attribuer des fonds supplémentaires afin de combler l'écart relatif aux évaluations de stock de poissons et autres travaux scientifiques à la base du processus décisionnel fondé sur des données scientifiques dans le cadre de la gestion durable des pêches du Canada. C'est important pour que le secteur puisse investir dans de l'équipement et la conservation et accéder à certains marchés internationaux.

3. Augmenter les débouchés commerciaux et les possibilités sur le marché :

- Le Canada a adopté une approche proactive relativement à la négociation d'accords de libre-échange entre le Canada et d'autres pays.
- Le secteur des pêches du Canada bénéficie de récents accords de libre-échange, comme l'Accord de libre-échange Canada-Corée et l'Accord économique et commercial global.
- Pour que le secteur des pêches du Canada puisse croître considérablement et contribuer à l'atteinte de l'objectif canadien de croissance économique dans le secteur agroalimentaire de 75 milliards de dollars en exportations d'ici 2025, le Canada doit continuer à percer de nouveaux marchés, plus précisément ceux en Chine.
- La Chine est actuellement le deuxième importateur en importance de poisson et de produits de la mer canadiens (14 % du total des exportations canadiennes). Il importe deux fois plus de ces produits que l'Union européenne (7 % du total des exportations canadiennes).
- La ratification de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste permettra au Canada de tirer des avantages additionnels sur le marché asiatique, surtout s'il est parmi les six premiers pays à le faire.

Recommandation: Le CCP exhorte le gouvernement du Canada à poursuivre les discussions avec la Chine au sujet d'un accord de libre-échange et à entamer des négociations officielles afin de créer des avantages pour les produits de la mer canadiens. Le CCP exhorte aussi le gouvernement du Canada à ratifier l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste sans plus tarder.

4. Pallier les pénuries de main-d'œuvre :

- Une partie du secteur des pêches offre seulement des emplois saisonniers en raison de la saisonnalité de certaines pêcheries.
- Par conséquent, certains exploitants connaissent des pénuries de main-d'œuvre allant de minimes à considérables, surtout dans les petites collectivités rurales et côtières.
- Les politiques d'immigration actuelles et le Programme des travailleurs étrangers temporaires ne suffisent pas à régler les problèmes de main-d'œuvre du secteur et le vieillissement de la population du Canada indique que le problème ne fera qu'empirer.

Recommandation: Le CCP exhorte Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Emploi et Développement social Canada à coordonner plus de mesures avec le secteur des pêches afin de trouver des moyens d'améliorer les politiques et les programmes existants et de trouver de meilleures solutions aux problèmes de main-d'œuvre du secteur.

Conclusion

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a déclaré que « la mer [est] la nouvelle frontière économique. La mer recèle en effet des ressources naturelles d'une immense richesse ainsi qu'un fort potentiel pour la croissance, l'emploi et l'innovation. Il est par ailleurs de plus en plus certain qu'elle aura une importance cruciale face à bon nombre des défis auxquels le monde se verra confronté dans les décennies à venir, de la sécurité alimentaire et du changement climatique à la production d'énergie en passant par l'approvisionnement en ressources naturelles, sans oublier les progrès de la médecine². » Le secteur des pêches est essentiel aux collectivités côtières. Nous pouvons et devons faire mieux afin de nous assurer que le secteur est bien placé pour saisir l'occasion qui lui est présentée. Cette occasion portera fruit seulement si d'autres investissements sont effectués, si le Canada tire parti des marchés et si les pénuries de main-d'œuvre sont comblées.

Pour de plus amples renseignements :

Paul Lansbergen Président Conseil canadien des pêches 170, avenue Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1P 5V5

Tél.: 613-727-7450

Courriel: plansbergen@fisheriescouncil.org

² OCDE, L'économie de la mer en 2030, Paris, Éditions OCDE, 2016, p. 17.